

# APPEL A CANDIDATURES POUR 7 CELLULES À LOUER BÂTIMENT D4 – 17 682 m<sup>2</sup> SECTEUR PLA

**Dans le cadre de la restructuration du bâtiment D4 et suite au CTC du 11 mars 2025.**

Le Marché International de Rungis dispose d'un règlement intérieur qui s'impose à l'ensemble de ses occupants, consultables au lien suivant : [https://cms.rungisinternational.com/uploads/Reglement\\_Interieur\\_Marche\\_2024\\_VF\\_4e356be2db.pdf](https://cms.rungisinternational.com/uploads/Reglement_Interieur_Marche_2024_VF_4e356be2db.pdf) et de règlements sectoriels.

**La précédente manifestation d'intérêt spontanée publiée le 26 septembre 2023, a été déclarée sans suite afin de permettre une redéfinition du projet.**

## LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Localisation et secteur : situé au sein du Marché International de Rungis, dans le secteur PLA entre l'avenue des Trois Marchés, l'avenue de Lille et l'avenue d'Auvergne.

Destiné aux activités de vente sur carreau de produits laitiers exclusivement au rez-de-chaussée, de stockage, préparation de commandes et distribution de produits laitiers en sous-sol et d'activités administratives au 1<sup>er</sup> étage.

Bâtiment D4 avec la répartition suivante :

Cellule	RDC en m <sup>2</sup>	Allée marchande en m <sup>2</sup>	Sous-sol en m <sup>2</sup>	1 <sup>er</sup> étage m <sup>2</sup>	Total m <sup>2</sup>
Cellule 1	664	18	80	296	1 058
Cellule 2	1 578	106	1 030	477	3 191
Cellule 3	1 959	128	1 582	638	4 307
Cellule 4	801	49	78	179	1 107
Cellule 5	786	49	726	180	1 741
Cellule 6	1 404	84	536	374	2 398
Cellule 7	803	46	535	541	1 925
Cellule 8			618		618
Bureaux				1 337	1 337

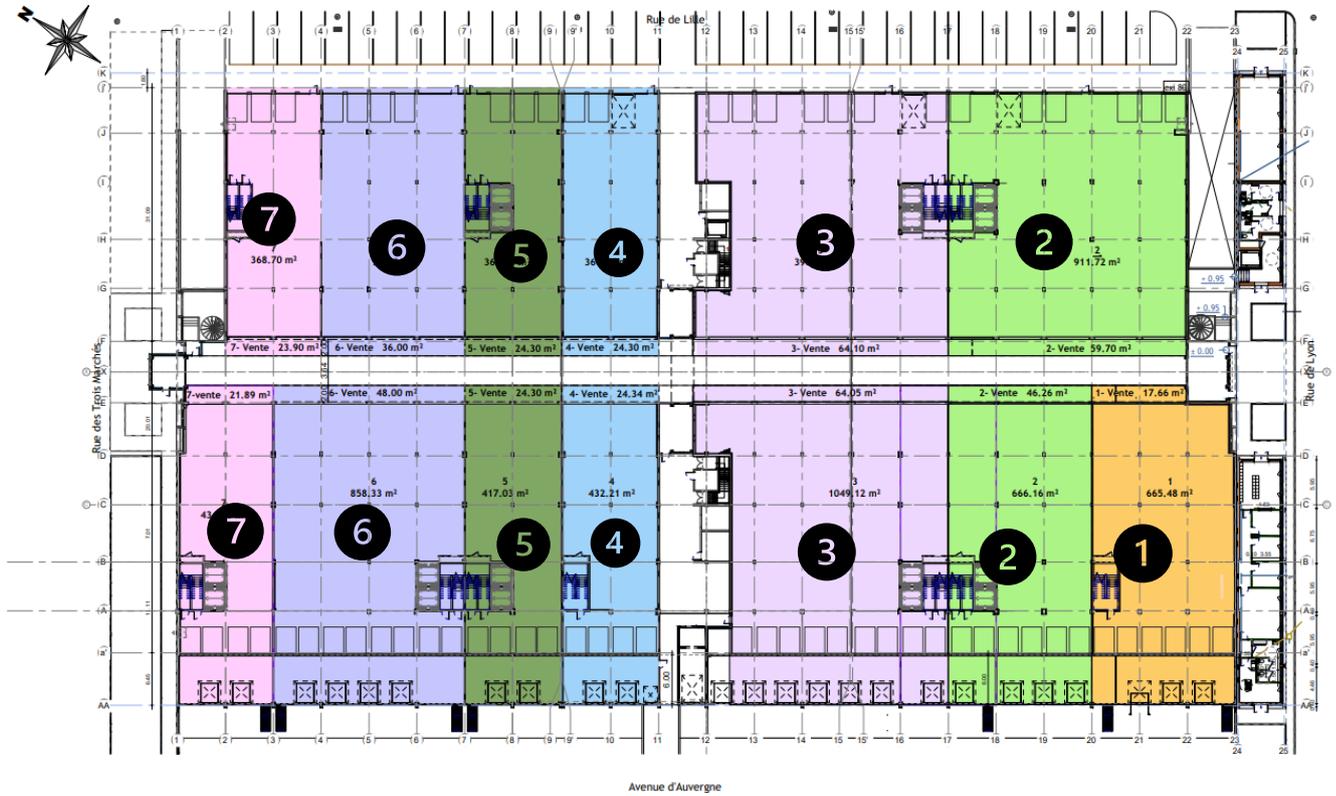




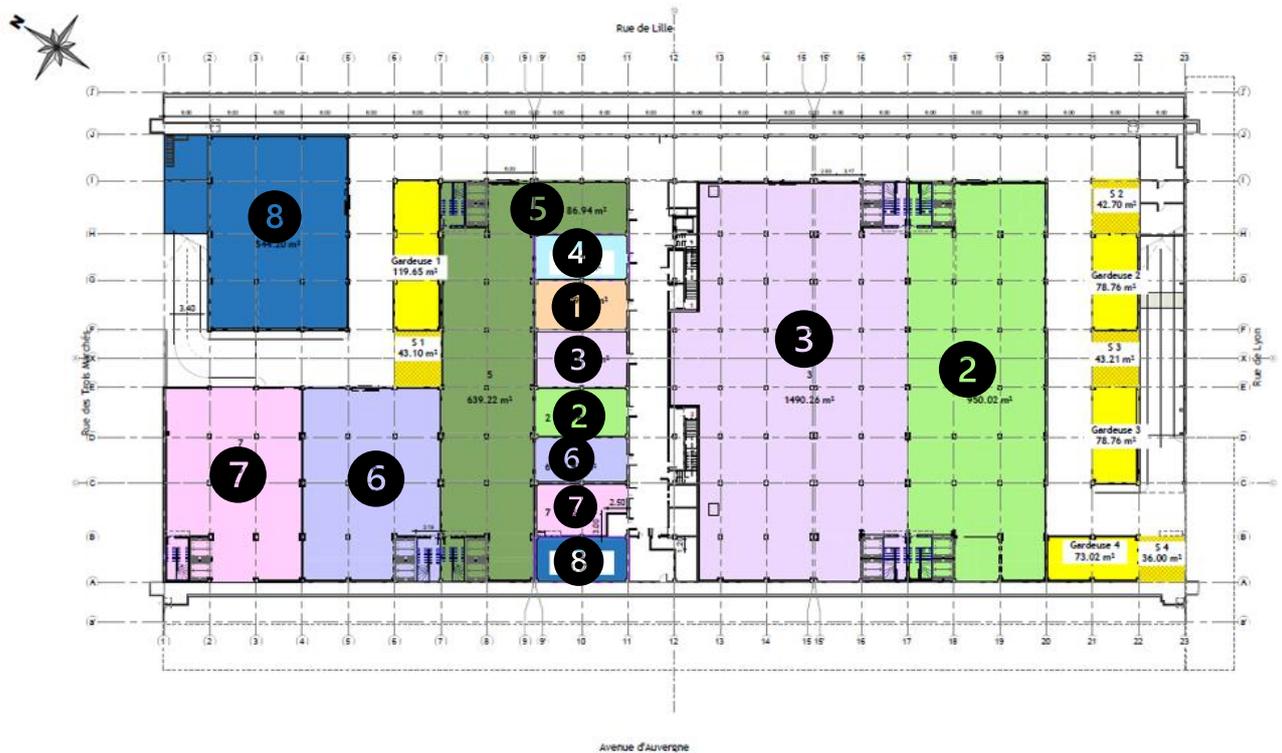
## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Bâtiment** : D4, composé de 8 cellules après travaux
- **Surface** : Surface totale de 17 682 m<sup>2</sup> répartie sur 3 niveaux (voir plans)
- **Disponibilité du bien** : *selon phasage des travaux – les premières livraisons arriveront fin 2025 et se termineront en 2028. Sous réserve de la bonne coordination et progression continue des travaux.*
- **Mise à disposition des emplacements** : sous réserve de la validation du dossier de candidature par la SEMMARIS en comité des affectations et selon procès-verbal de livraison.
- Toute précision complémentaire pourra être demandée au référent mentionné dans l'avis.
- La verticalité et la transversalité des lots sont impérativement à respecter : il ne pourra être attribué de lot en étage qui ne corresponde pas directement avec un lot en rez-de-chaussée, de même, les lots doivent permettre de rejoindre la façade nord et la façade sud du bâtiment sans discontinuité.
- **Activités autorisées** :
  - En rez-de-chaussée : Vente sur carreau de produits laitiers. Il est autorisé une activité accessoire non visible depuis l'allée marchande à hauteur de 15% des surfaces occupées, définie de la manière suivante « Vente en gros de tous produits alimentaires frais, dans le respect des activités du secteur ».
  - Sous-sol : Stockage, préparation de commandes et distribution de produits laitiers.

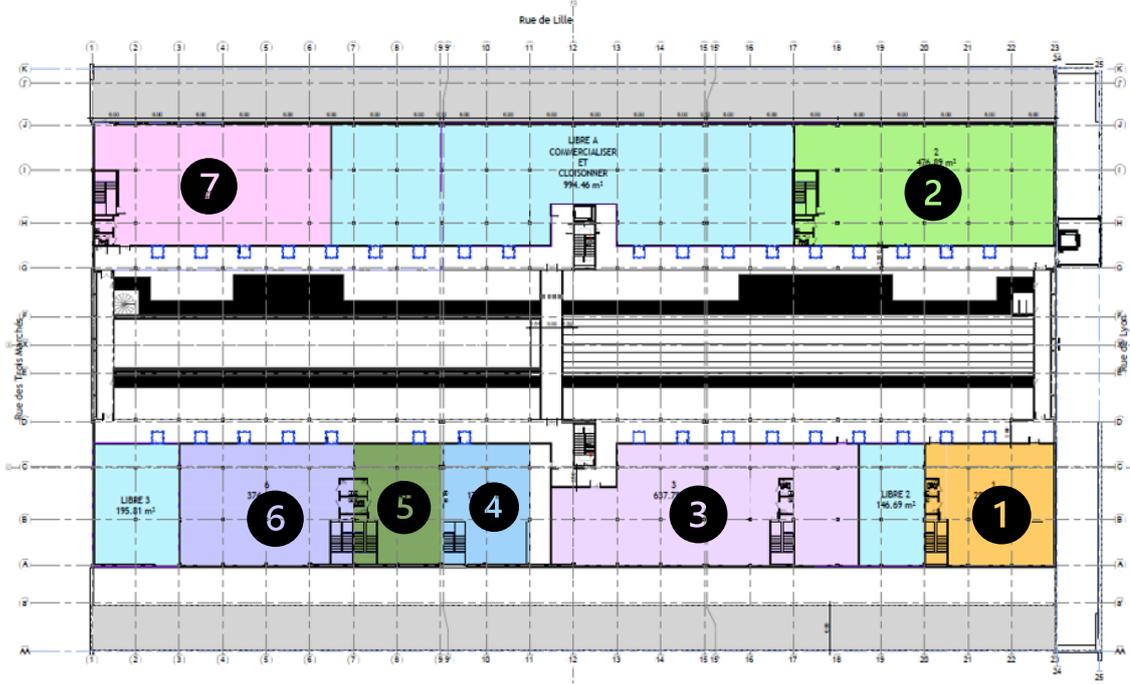
# DETAIL DES LOTS PAR NIVEAU



## Plan de niveau sous-sol



## Plan de niveau étage



## LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

**Types de contrat :** Traité de concession prenant fin le 31 décembre 2049.

	REDEVANCES (TARIFS €HT/M <sup>2</sup> /AN)	CHARGES (TARIFS €HT/M <sup>2</sup> /AN)	DPA (TARIFS €HT/M <sup>2</sup> )	DEPOT DE GARANTIE
Magasin RDC	157,95 €	64,13 €	304,90 €	3 MOIS DE REDEVANCES ET CHARGES
Allée Marchande RDC	40,48 €	64,13 €	304,90 €	
Bureau 1er étage	131,75 €	49,30 €	228,67 €	
Sous-sol	103,13€	15,93 €	152,45 €	

- Tarifs applicables en 2025 selon arrêté préfectoral N°2024-04382 du 20 décembre 2024
  - Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
  - Cotisation au centre médico-social : 70 € HT/salarié/an
  - Redevance digitale : 70€ HT/mois
  - Participation RSE : 1.85 € HT/M<sup>2</sup>/an
  - Nettoyage niches de quai : 531.96€ HT/niche/an



## DOSSIER DE CANDIDATURE À ADRESSER AVANT LE 25/04/2025

### ➤ Pièces administratives :

- Le cas échéant, en cas de signataire autre que le représentant légal, fournir un pouvoir (document permettant de prouver que le signataire est la personne habilitée à engager le candidat) ;
- La carte d'identité du dirigeant de la société candidate ;
- Lettre de candidature pour l'emplacement en précisant le numéro du lot (la verticalité et la transversalité des lots sont impérativement à respecter : il ne pourra être attribué de lot en étage qui ne corresponde pas directement avec un lot en rez-de-chaussée, de même, les lots doivent permettre de rejoindre la façade nord et la façade sud du bâtiment sans discontinuité)
- Extrait K-BIS de moins de trois mois ;
- Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles ;

### ➤ Pièces liées au projet :

- Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné, avec des précisions sur le projet d'occupation, de l'activité qui y sera exercée ;
- Une présentation de l'entreprise et de son activité (2 pages maximum) ;

Le dossier de candidature devra impérativement être envoyé avant le

**25/04/2025 à 16 heures** via la plateforme de candidature du site

[rungisinternational.com](http://rungisinternational.com).



En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

## LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN.	50%
Solidité et garantie financière	30%
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage alimentaire, logistique urbaine propre, innovation, etc.	20%

## LE CALENDRIER

**ETAPE 1 – J + 0** : Mise en ligne de l'annonce sur [www.rungisinternational.com](http://www.rungisinternational.com) par la SEMMARIS.

**ETAPE 2 – J+0 à J+15** : Possibilité de poser des questions, les réponses seront communiquées à tous les candidats.

**ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 29** : Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

**ETAPE 3 – Jusqu'à J + 30** : L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de trente jours calendaires après la mise en ligne de l'annonce, sera rejeté par la SEMMARIS.

**Toute demande d'information technique complémentaire, étude de projet pourra être formulée auprès de la direction commerciale :**

[Direction.commerciale@semmaris.fr](mailto:Direction.commerciale@semmaris.fr)